

postscriptum

Bulletin du Parti socialiste genevois – Parution bimensuelle – www.ps-ge.ch – Tél. 022 338 20 70



Présidence du Conseil Municipal de Genève

Discours d'investiture de Thierry Pignet à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Monsieur le Maire

Madame et Messieurs les Conseillers administratifs
Mesdames les Conseillères municipales, Mes-
sieurs les Conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous m'accordez en m'élisant à la présidence du Conseil municipal de notre ville.

Si c'est pour moi un honneur de siéger à cette place, après tant d'autres présidentes et présidents, dont certain-es sont encore parmi nos rangs et que je salue ici, qui ont marqué de leur empreinte la politique municipale, c'est aussi une grande responsabilité, et je suis conscient de la lourde tâche qui m'attend. J'en serai digne et m'engage résolument à mener ces débats avec la plus grande attention, la plus grande impartialité, et à être le président de toutes et de tous.

J'en profite pour remercier Guy Dossan, qui fût un président attentif, qui a su mener avec calme, humour et fermeté nos débats. Ce fût un réel plaisir de pouvoir siéger cette année à côté de toi Guy, et de mieux te connaître.

Je remercie également mon parti pour son soutien à cette candidature, mes camarades socialistes qui m'ont encouragé à poursuivre mon engagement politique en prenant d'autres responsabilités. Je les remercie également de la confiance qu'ils me témoignent ainsi que de leur amitié.

Cette amitié, qui en dehors de nos dissensions politiques, de nos clivages, de nos idées et de nos valeurs, est bien présente au sein de ce Conseil. Derrière les convictions, il y a la

femme ou l'homme, qui a pris l'engagement, face aux électrices et aux électeurs, de défendre des causes qui lui appartiennent. Cette femme, cet homme mérite profondément notre respect, tant dans les confrontations d'opinions que dans nos prises de parole. Si nous combattons des idées, des principes, nous ne combattons pas des personnes. Et je veillerai que nul ne puisse être attaqué, diffamé lors de ces séances comme lors des séances de commissions.

Si j'ai choisi de faire de la politique, c'est parce que tout comme vous, j'aime ma ville, mais ce qui me tient le plus à coeur, c'est le contact avec nos concitoyens, avec les habitantes et habitants de Genève. On dit que la démocratie s'enrichit des rencontres et des débats. Durant ma présidence, c'est sous l'angle de la rencontre et de l'échange que je me placerai et placerai ce Conseil.

«Si j'ai choisi de faire de la politique, c'est parce que tout comme vous, j'aime ma ville.»

D'abord la rencontre avec la population. Cette population qui nous élit, qui nous regarde, qui nous suit dans nos débats, et qui parfois ne comprend pas bien nos actes politiques, notre fonctionnement, notre façon d'être au sein de ces plénières. Qui nous voit tantôt dissipés, voire indisciplinés, quelque peu absents, un brin moqueurs, et qui ne peut imaginer le travail fourni par chaque conseillère et chaque conseiller municipal-e. Et je tiens à vous remercier pour votre engagement. Car il est essentiel de considérer notre investissement au quotidien, la lecture des nombreux documents que nous recevons, la préparation des séances de commission, où se fait une grande partie du travail politique, les rapports, les projets de motion,... c'est un lourd travail de l'ombre pour le grand public, et il convient ici de le rappeler.

Suite en page 4

Cette semaine

ARTICLE

L'effet d'une bombe

GRAND CONSEIL

Compte-rendu de séance

REACTION

Aide sociale

MENINGES

Les mots croisés de Tante Adèle

ECHOS DES SECTIONS

Non au travail des enfants

L'UDC veut vendre Mairie et écoles !

AGENDA

La pause estivale du Post Scriptum

Changement d'adresse:
Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 GENEVE

JAA
1200 GENEVE 2

Sommaire

Présidence du Conseil municipal de la ville de Genève : Allocution de Thierry Piguet	1-5
Edito	3
Discours : Belle aventure socialiste à Manuel Tornare et Thierry Piguet	6
Article : L'effet d'une bombe	7
Grand Conseil : Compte-rendu de séance	8-9
Réaction : Aide sociale	9
Comité directeur : Compte-rendu de séance	10
Les mots croisés de Tante Adèle	11
Echo des sections : S'engager contre le travail des enfants	12
Echo des sections : L'UDC veut vendre la Mairie et les écoles de Vernier	12
Agenda	12

Impressum

Responsable :
Aurore Duteil

Réalisation :
Aurore Duteil, Félicien Mazzola

Photos : -

Maquette :
Label Communications

Edition :
Parti socialiste genevois

Pour les dons :
CCP 12-171-3

Internet : www.ps-ge.ch
e-mail : psg@ps-ge.ch
Tél. 022 338 20 70
Fax 022 338 20 72

Tirage :
1200 exemplaires

Délai rédactionnel

Attention: le Post Scriptum est bimensuel.

Veillez à nous faire parvenir suffisamment à l'avance vos annonces. Le délai de réception de vos textes et informations pour la prochaine parution **est fixé au lundi 14 juillet 2008, 12h00**, dernier délai. Nous vous remercions d'avance de vos futures contributions.

Pour toute adresse : psg@ps-ge.ch.

Prochaine parution, le vendredi 18 juillet.

Notre concept économique



Au cœur du projet socialiste se situe le social. Mais nous revendiquons également la pleine compétence économique et écologique.

La compétence économique n'est pas l'apanage de la droite, bien plus prompte à défendre des rémunérations exagérées et les agissements des banques. Ceux qui se battent pour soutenir la création de richesses dans le respect de l'être humain et de l'environnement, ce sont les Socialistes !

Notre concept économique demande qu'il y ait une économie productrice de biens et services, utiles, de qualité, accessibles à toute et tous. Il s'agit d'en fixer les bons cadrages et c'est bien là un des enjeux de nos combats politiques :

- Assurer des conditions et rémunérations correctes pour les salarié-es, l'honnêteté dans les transactions et les comportements économiques.
- Faire en sorte que le monde financier soit au service de l'économie productive et encourage les créateurs d'entreprise et d'emplois.
- Promouvoir les formes d'économie sociales et solidaires, le commerce équitable, préfiguration de l'économie de demain.

L'émergence des exigences écologiques vient à point nommé souligner l'exigence de cadrer l'économie qui nous régit. En effet, actuellement, ce qui n'est pas solvable sur un marché n'existe pas, la capacité de la nature de produire des ressources et de digérer les déchets est faussement considérée comme illimitée. Il s'agit de faire prendre en compte les besoins tant des pauvres (ici comme au Sud) que des équilibres naturels. Par ailleurs, ce sont bien les pauvres qui souffrent les premiers des dommages environnementaux.

Corriger les erreurs de programmation de l'économie, ajouter à égalité au capital financier, le capital humain, social et naturel, voilà le sens de notre combat pour une économie au service de l'humain.

René Longet
Président

Présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève

Suite de la page 1

C'est aussi une lourde tâche pour nos familles qui subissent cette passion pour le bien public, et j'ai une pensée pour elles qui doivent supporter nos horaires, nos absences, nos priorités et notre fatigue aussi.

Et j'ai ce soir une pensée émue pour mon épouse et mes enfants et que j'aimerais remercier aussi pour leur soutien.

Je souhaite donc aller à la rencontre de la population, qu'elle vienne à nous et ainsi renforcer nos échanges, par une meilleure communication, une meilleure information et donner une meilleure image de notre Conseil municipal.

Je souhaite donc aller à la rencontre de la population, qu'elle vienne à nous et ainsi renforcer nos échanges.

Il s'agira également, avec l'appui de vos chefs de groupes, des présidentes et présidents des commissions, de trouver les moyens nécessaires à l'amélioration de notre fonctionnement, pouvoir à la fois renforcer nos prises de décisions, maintenir nos convictions et les faire connaître, mais également alléger notre charge, et rendre ces débats encore plus constructifs. Je compte ainsi sur ces rencontres pour poursuivre cette réflexion sur un remaniement possible de nos procédures, et devenir ainsi davantage performant, pour le bien de la population et l'essor de notre Ville.

Mais, j'ai le devoir de faciliter les débats, et que vous puissiez vous exprimer librement. Imaginez un seul instant un parlement qui ne parlerait pas ! Pas le nôtre en tout cas. Nous avons cette chance, nous disposons de ce droit, pour moi le plus fondamental de toute démocratie : le droit de dire, en plus du droit de croire, de penser, d'être tout simplement. Ce droit qui est souvent bafoué dans de nombreuses pseudo démocraties, qui est inexistant dans

les pays placés sous le joug dictatorial. Le droit de tout être humain, et le devoir de rechercher à tout prix cette liberté, d'y accéder. Le devoir de toute Nation libre d'aider les autres à trouver les voies de cette liberté par la négociation et non par les armes.

Nous avons cette liberté, profitons-en ! Et comme a dit Jean-Jacques Rousseau : «Renoncer à sa liberté, c'est comme renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs» (Contrat social). Mais comme toute liberté, elle s'arrête là où celle des autres commence. Pouvons-nous tout dire ? Pouvons-nous le dire de n'importe quelle façon ? 40 ans après la révolte d'une génération qui interdit d'interdire, pouvons-nous tout nous permettre ? Une fois de plus, je ne priverai personne de sa liberté de dire, pour autant que ce soit dit dans le respect de nos lois, de nos institutions, et des personnes.



Et dans ce respect des institutions, je souhaite que notre Conseil municipal, parlement délibératif de la Ville de Genève, socle de la démocratie, le niveau politique le plus proche de la population, puisse se donner les moyens d'exister à part entière. Et qu'ainsi, les habitantes et habitants de notre Ville fassent la différence entre l'exécutif et le délibératif. Il s'agira donc

pour moi que nous puissions reconsidérer nos diverses responsabilités, et replacer l'Institution que nous représentons dans son fondement démocratique, c'est à dire, au centre de notre système politique communal. Mais il s'agit aussi de travailler, en partenariat proche avec le Conseil Administratif. Si nous avons des tâches bien précises, il convient de collaborer le plus étroitement possible avec le pouvoir exécutif, pour le bien des citoyennes et des citoyens, afin que nous puissions construire ensemble notre Ville. J'espère pouvoir rencontrer le plus souvent possible le Conseil administratif et son président en particulier, Maire de la Ville de Genève, afin que nos échanges permettent de trouver un meilleur positionnement de nos deux Institutions et une synergie commune pour le développement de notre Cité.

Il s'agit de travailler en partenariat avec le Conseil Administratif, afin que nous puissions construire ensemble notre Ville.

Ensemble, nous avons le devoir d'améliorer la qualité de vie de notre Commune, de nous doter des moyens nécessaires pour rendre notre Ville encore plus agréable : plus de logements et surtout des logements sociaux; des aménagements urbains qui favorisent les rencontres, le bien-être; et si nous avons déjà des parcs verdoyants, il convient de restituer aussi les places aux habitantes et habitants, de les rendre plus conviviales ; d'imaginer un réseau piéton, un plan de circulation qui tient compte des différents modes de transports, en favorisant d'autant plus les transports publics, les pistes cyclables et les vélo-stations ; en développant les activités sportives, en renforçant les installations qui permettent aux jeunes ou moins jeunes de se retrouver autour d'un sport, d'une détente commune ; en proposant une offre culturelle pour tous les goûts, tous les âges, tous les styles ; sans compter bien

entendu sur les aides sociales. Car comment pouvons-nous imaginer une vie de qualité, une ville agréable, paisible, riche, où il fait bon y être, pouvoir se promener le long des rives du lac, admirer les drapeaux qui fleurissent sur les balcons, participer à la fête de l'Euro sur la plaine de Plainpalais, alors qu'une population vit dans une situation précaire, qu'elle n'a juste pas les moyens vitaux nécessaires, qu'elle survit plus qu'elle ne vit ?

«Un toit, un métier, un salaire décent, sont les trois éléments fondamentaux que toute femme, tout homme a le droit et le devoir de revendiquer.»

La liberté d'être, d'exister, c'est celle aussi que la société veut bien nous donner. Nous n'existons que parce que nous sommes reconnus dans une société, à laquelle nous participons, pour laquelle nous oeuvrons, dans laquelle nous avons notre place.

La marginalisation n'est pas une reconnaissance, ce n'est pas une liberté, c'est une entrave à la considération de la qualité de femme ou d'homme. Ces personnes, par leur situation, sont déjà exclues de notre société. C'est pour moi une situation intolérable. Nous voyons de plus en plus une paupérisation d'une partie de la population, une montée des *working poor*, une dégradation d'un milieu déjà fragile. Un toit, un métier, un salaire décent, sont les trois éléments fondamentaux que toute femme, tout homme a le droit, le devoir de revendiquer.

C'est la base de son intégration dans la société, de sa reconnaissance par les autres qu'elle ou qu'il appartient à notre communauté. Je ne peux pour ma part imaginer une société qui s'occuperait d'abord de ses loisirs, de ses ornements, de son superflu,

avant de s'occuper de ses habitants, de l'intégration de tous ses habitants et de privilégier d'abord la qualité de vie de celles et ceux qui ont en le plus besoin. Nous avons ce devoir envers cette population qui vit à Genève. Leur offrir le droit d'être, à part entière. Et ce droit dépend en partie de nos délibérations. Nous devons être en mesure, par nos projets, de fonder une société plus juste. Il est grand temps d'agir, plus que de réagir, par des propositions concrètes. Il est grand temps de mesurer toutes les conséquences de nos actes politiques.

Il en va de même pour nos jeunes. Et c'est un sujet qui me touche particulièrement en tant qu'enseignant. Et qui touche de même tous les enseignants, travailleurs sociaux et toutes personnes qui sont proches ou se sentent proches de la nouvelle génération. Chaque année je vois des jeunes qui se marginalisent ou sont marginalisés, exclus des formations du post-obligatoire, promus à rien, des jeunes qui ne trouvent pas d'apprentissage parce que le pouvoir économique ne leur laisse pas cette chance, parce que la mondialisation ne permet plus la simple humanité. Chaque année, je vois des jeunes au chômage qui n'ont pas d'autres choix que de pointer ou de zoner. La société devient en ce sens incivile et nous devons d'abord combattre cette incivilité. Nous sommes en train de perdre une part de notre jeunesse, une part de notre futur.

Une société qui ne peut assumer sa jeunesse à part entière est pour moi une société qui se perd, qui se trompe. On ne fait pas le monde à moitié. On fait le monde avec tout le monde.

«Une société qui ne peut assumer sa jeunesse à part entière est pour moi une société qui se perd, qui se trompe.»

Quarante ans exactement après la disparition de Martin Luther King, j'ai envie de vous dire: I have a dream, je fais le rêve d'une société plus moderne, équitable, qui tout en respectant les idées, les valeurs, et les rangs sociaux de celles et ceux qui la composent, rendrait aux plus défavorisés leur dignité.

«Je fais le rêve d'une société plus moderne, équitable, qui tout en respectant les idées, les valeurs, et les rangs sociaux de celles et ceux qui la composent.»

C'est un vœux pieu, un plaidoyer tant pour l'Etat que pour notre Commune, et je ne peux que suggérer aux partis, au Conseil Administratif d'avoir une réflexion en ce sens.

Pour terminer, en paraphrasant Rousseau une nouvelle fois, je vous dirais que «J'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés» et vous aurez compris pourquoi.

Je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour le travail que nous allons faire ensemble durant cette année, et ainsi apporter à notre Cité le rayonnement qu'elle mérite.

Vive notre commune, vive Genève, vive la commune de Genève une et indivisible !

*Thierry Piguet
président du conseil municipal
de la Ville de Genève*

Belle aventure socialiste à Manuel Tornare, maire de Genève et à Thierry Piguet, président du Conseil municipal !

Le 10 juin 2008, notre camarade Thierry Piguet a été élu par 53 voix à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève. Il sera assisté de Vera Figurek (AGT), première vice-présidente, et de Jean-Marc Froidevaux (L), deuxième vice-président, ainsi que de quatre secrétaires, Anne Moratti (V), Alain de Kalbermatten (DC), Roland Crot (UDC) et Rémy Burri (R). Le groupe socialiste lui adresse ses félicitations, ainsi qu'à Manuel Tornare, maire de Genève depuis le 4 juin dernier.

Discours de présentation de Thierry Piguet à la candidature de président du Conseil municipal de la Ville de Genève

Il y a moins de cinq mois, je vous présentais la candidature de Thierry Piguet à la première vice-présidence du Conseil municipal suite à l'élection de notre camarade et ami Jean-Charles Rielle au Conseil national. Aujourd'hui, j'ai le plaisir et l'honneur au nom du groupe socialiste de soumettre à vos suffrages la candidature de Thierry Piguet à la présidence de ce Conseil.

Vous me permettez de rappeler certains éléments que j'avais alors soulignés, qui revêtent toutefois en ce jour une tonalité particulière due à ce moment solennel qu'est une élection à la présidence de l'ensemble du Conseil municipal.

En effet, derrière la personnalité d'un-e candidat-e, ici d'un candidat, l'accent est mis avant tout sur le rôle rassembleur et fédérateur du ou de la président-e du Conseil municipal, appelé-e notamment à organiser et à diriger nos débats

et à représenter la Ville de Genève, notre Ville, avec la dignité qui sied à cette fonction. Thierry Piguet, entré au Parti socialiste en 2002 qu'il a co-présidé avec Martine Sumi que vous connaissez, a articulé son parcours politique et personnel autour de son combat contre les inégalités et pour la défense de tous les droits démocratiques.

C'est animé par ces convictions qu'il représente le Parti socialiste au comité de l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Genève, porté par le constat, que, dit-il, « Nous vivons désormais dans une société irresponsable. » Il ne baisse pas les bras. Sa devise « Sans passion, jamais » le guide tant dans son activité politique que professionnelle.

Ainsi, conseiller municipal depuis 2005, engagé dans les commissions de la culture et de l'aménagement, il s'est notamment fait le défenseur acharné, convaincu et convaincant, de Rousseau et de l'Espace Rousseau, et de la culture en général.

Ce même engagement le pousse à agir au quotidien dans l'exercice de son métier d'enseignant de techniques de communication orale et à se rapprocher des jeunes exclus du système scolaire, notamment ceux sans perspectives au sortir du cycle d'orientation. Un homme de passion, passion qu'il manifeste également pour l'art de la scène.

Après avoir été, comme il s'est défini lui-même, un transmetteur apprenant au côté de Guy Dossan, il s'engage à mettre sa passion au service du Conseil municipal et de la Ville de Genève. Comédien, il connaît l'importance des coulisses et de l'ensemble des métiers du spectacle indispensables pour aboutir à des spectacles de qualité.

Ainsi, il saura être le transmetteur attentif auprès de celles et ceux qui nous appuient

dans l'ombre pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions dans le souci de l'intérêt public ; je veux parler du secrétariat du Conseil municipal et de sa responsable, des mémorialistes, des huissiers, des fonctionnaires que nous auditionnons... ce moment est l'occasion de les remercier tous et toutes chaleureusement.

Le Parti socialiste pourrait tirer aujourd'hui quelque fierté à la perspective de ces cinq prochains mois puisque conjointement, d'une part, Laurent Moutinot, en sa qualité de président du Conseil d'Etat et Loly Bolay, en sa qualité de présidente du Grand Conseil, ont la charge de représenter la République et canton de Genève et d'autre part, Manuel Tornare, en sa qualité de maire et Thierry Piguet, si vous lui accordez votre confiance, ce dont je ne doute pas, comme président du Conseil municipal, la Ville de Genève.

C'est pourtant un autre message que je voudrai adresser, au nom du Parti socialiste, un message plus modeste pour rappeler que Thierry Piguet saura, à l'instar de ses camarades et des président-e-s qui l'ont précédé, être digne de la charge symbolique qui lui incombe, être l'un des garants de la sérénité des débats démocratiques, être à l'écoute de chacun-e, rester conscient qu'au-delà de ses mérites et qualités personnels, il s'agit de revêtir un costume de premier citoyen, et représenter ainsi la Ville de Genève, ville internationale et des droits humains.

Je suis donc certaine qu'il saura être le président de tous et toutes et toujours avec passion, nous rappeler notre responsabilité collective d'élu et d'élue.

*Nicole Valiquier
cheffe du groupe socialiste
au Conseil municipal de la Ville de Genève*

Article

L'effet d'une bombe

L'effet d'une bombe : c'est ce qui caractérise le dit processus d'Oslo, qui, en à peine 15 mois, a abouti à un traité d'interdiction des armes à sous-munitions. La Conférence de l'ONU sur les armes conventionnelles s'est, elle, emparée du sujet en 2000 déjà, sans vrai résultat à ce jour.

A Dublin, en mai dernier, pas moins de 111 Etats, dont la Suisse, se sont mis d'accord sur l'interdiction de toutes les sous-munitions utilisées dans le monde aujourd'hui et sur la destruction des stocks dans les huit ans.

Après la Convention d'Ottawa de 1997 pour l'interdiction des mines antipersonnel, ce texte marque un nouveau pas dans la lutte mondiale contre de terribles souffrances humaines.

Car l'effet des bombes à sous-munitions (BASM) consiste en d'atroces mutilations, mortelles dans la plupart des cas. Ces petites bombes n'ont d'une innocente cannette de soda que la taille : dispersées par une bombe mère, elles sont censées exploser au contact du sol. Problème : elles sont disséminées sur d'immenses surfaces (plus de 37 millions de mètres carrés au Liban en 2006, soit l'équivalent de 5'700 terrains de foot !).

Impossible, donc, d'éviter les civils, qui représentent 98% des victimes de ces bombes

Impossible, donc, d'éviter les civils, qui représentent 98% des victimes de ces bombes. Autre problème : le taux élevé de ratés (entre 5 et 30%), qui transforme les bombes non

explosées en véritables mines antipersonnel. Résultat : ces engins de guerre tuent en tant de paix, et tuent beaucoup d'enfants.

L'effet d'une bombe, ce n'est pas ce qu'a entraîné l'attitude de la Suisse dans sa lutte contre les BASM.

La Suisse s'est en effet montrée contradictoire, car tiraillée. D'un côté, la conception d'avant guerre du département fédéral de la défense, qui affirme la nécessité de ces armes, conçues mi-vingtième siècle pour contrer des chars blindés. De l'autre, le traditionnel engagement de la Suisse en faveur de la promotion de la paix et des droits humains, qui l'a d'ailleurs poussée à un rôle de pionnière dans l'interdiction des mines antipersonnel.

D'un côté, la volonté d'une majorité du Conseil des Etats de préserver le « joujou » qu'il s'est choisi il y a quelques années, soit 200 000 BASM de type M85 acquises pour 600 millions de francs.

Et de l'autre, celle du Conseil national, plus réceptif aux engagements du département des affaires étrangères. Résultat : la Suisse était à Dublin, mais elle a proposé de retarder l'entrée en vigueur du traité de 10 à 15 ans, à l'indignation de plus de 60 Etats présents.

Autre résultat : la chambre du peuple a accepté deux fois de donner suite à une initiative parlementaire du Genevois John Dupraz visant à interdire la fabrication, le commerce et le stockage des BASM en Suisse, mais la chambre des cantons a pour l'instant mis son veto.

En renvoyant l'objet devant sa commission, elle a raté la belle occasion qui lui était pourtant offerte, de donner un signal clair

de l'engagement de la Suisse – pays dépositaire des Conventions de Genève – dans la défense des populations civiles contre les conséquences dramatiques des BASM.

Affirmons par nos actes le rôle de capitale humanitaire de Genève

Le Conseil fédéral s'est déclaré «disposé à réexaminer sa politique actuelle au cas où les développements politiques internationaux l'exigeraient». Nous y sommes !

La Suisse peut encore figurer parmi les premiers signataires de la Convention le 3 décembre prochain. C'est du moins ce que demande : une motion déposée conjointement dans les deux chambres.

Offrons à Genève, capitale humanitaire, et à la Suisse tout entière l'occasion de montrer l'exemple en actes et pas seulement en belles paroles.

*Liliane Maury Pasquier
Conseillère aux Etats*

Compte rendu

Session des 12 et 13 juin 2008

Cycle d'orientation exigeant et formateur pour toutes et tous

Comme tous les partis, le PS a fait des concessions pour élaborer un contreprojet à l'initiative de REEL concernant le cycle d'orientation. Assurément, ce contreprojet n'est pas le reflet du programme du PS. Mais, ne soyons pas hors sol, en marge de la réalité, l'objectif est avant tout de trouver une majorité pour améliorer le C.O. actuel et pour faire barrage à l'initiative 134, qui est un véritable poison.

L'initiative 134 demande aux enfants de 11 ans de choisir quasiment le métier qu'ils exerceront 10 ou 15 ans plus tard. Projet illisible, bureaucratique, il propose six filières rigides. On demandera par exemple à un enfant sortant de 6^e primaire s'il veut ou plutôt peut entrer dans la filière «professionnelle commerciale, administrative, santé, sociale» ou plutôt dans celle «technique et informatique». Ses auteurs ont-ils déjà écouté et dialogué avec un enfant de 11 ans? On peut en douter.

Sélectionner, sélectionner, sélectionner les meilleurs et éliminer les autres, tel est le dessein de cette initiative d'apartheid. L'IN134 veut une école élitiste, passéiste, poussièreuse, bref totalement dépassée. Face à ce projet de cycle éliminatoire, nous voulons un cycle orientant, exigeant, motivant et valorisant pour les jeunes.

L'accord interpartis a été conclu, au sein du parlement cantonal, dans un esprit constructif et dans le souci des intérêts des élèves.

Quelles sont les principales qualités de ce contreprojet ?

Primo, le même système sera appliqué partout, principe de base de l'école laïque et républicaine. La 7^e année offrira des regroupements, avant d'orienter dès la 8^e les jeunes dans des sections. En fonction des difficultés des élèves, le taux

d'encadrement sera adapté. Ainsi, celles et ceux qui connaissent quelques lacunes se retrouveront dans des classes avec moins d'élèves et davantage de soutien.

Les filières professionnelles seront valorisées. La volonté des partisan-e-s du contreprojet est de voir des élèves choisir leurs filières en fonction de leurs envies et de leur potentiel, et non plus en fonction de stigmatisation. Nous ne voulons plus de filières royales et d'autres marginalisées, n'étant réservées qu'aux élèves en difficulté.

Ce futur cycle d'orientation a encore comme objectif de recréer des passerelles entre les différentes sections et par conséquent de décloisonner cette période d'orientation.

Des moyens supplémentaires seront engagés dans le cycle d'orientation pour concrétiser les améliorations proposées.

Cette sérénité retrouvée sur l'école au sein du Grand Conseil doit être scellée désormais dans le respect des engagements pris et à travers une implication forte de chaque parti pour faire gagner ce contreprojet et battre l'initiative 134.

Soutien au parascolaire

Une pétition provenant d'une partie très importante du personnel du parascolaire demande :

- de répondre aux besoins croissants de la population, sans restriction des inscriptions ni des prises en charge ;
- de garantir un taux d'encadrement nécessaire à la pratique de véritables activités parascolaires éducatives, en engageant le personnel nécessaire;
- d'assurer en toutes circonstances la sécurité des enfants par le remplacement du personnel absent dès le premier jour.

Malgré le combat des Verts et des Socialistes, la droite et l'UDC ont décidé de ne pas soutenir

les inquiétudes des professionnel-le-s du parascolaire et ont en conséquence de déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil. Certains défendent les familles dans leurs programmes politiques, mais sont bien absents lorsqu'il faut passer à l'action.

Le rapporteur de majorité provenant de l'UDC Gilbert Catelain affirme que l'objectif est de bien garder les enfants. Nous, nous voulons que le parascolaire puisse continuer à divertir les enfants et à participer à leur éducation. On est bien au-delà du simple gardiennage.

Nouvelle loi sur l'Université

Deux ans après la crise de l'Université qui avait agité notre petite République et avait poussé le rectorat de l'époque vers la sortie, une large majorité du Grand Conseil (67 OUI, 1 NON, 4 absentions) vote une nouvelle loi sur l'Université.

Emanant d'un groupe de travail piloté brillamment par Ruth Dreifuss, cette loi fixe les règles d'une meilleure gouvernance.

Les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes de l'Uni sont clarifiés. Comme disait Charles Beer, cette loi met fin à une période où «tout le monde se prononce sur tout, sans que personne soit responsable.»

La convention d'objectifs sera un instrument pour fixer les objectifs à l'*Alma mater* et évaluer l'atteinte ou non de ceux-ci.

Cette loi tente de trouver le savant équilibre entre un rectorat fort et une gestion participative.

Finalement, l'aspect des taxes universitaires a été laissé volontairement de côté pour qu'elles ne soient pas l'enjeu de cette nouvelle loi de gouvernance de l'université. Cette importante thématique sera reprise dans un prochain projet de loi spécifique.

Feu vert pour 2500 logements aux Communaux d'Ambilly

Genève manque cruellement de logements. Les Communaux d'Ambilly est l'une des zones de développement pouvant offrir des perspectives positives aux personnes souffrant de la crise chronique du manque de logements.

Une quasi unanimité (73 OUI, 1 NON) a décidé de déclasser enfin cette zone et ainsi d'accomplir un grand pas dans la direction de l'éclosion de ce nouveau quartier réunissant 2'500 logements.

Cette belle unanimité va soulager un peu la crise du logement à Genève. Le dossier a bien évolué et c'est peut-être le moment de dire un grand merci à Laurent Moutinot qui, au lancement de

cette ambition d'aménagement, s'est souvent retrouvé bien seul devant des hordes d'opposants. Il faut aussi remercier le Conseiller d'Etat Robert Cramer qui a repris ce dossier avec la fougue qu'on lui connaît.

Reste à développer une bonne accessibilité via les transports publics à ce périmètre et à construire un écoquartier totalement conforme au développement durable.

Plusieurs socialistes interpellent le gouvernement

Plusieurs interpellations ont été déposées par les Socialistes. Alain Etienne questionne le gouvernement sur la fermeture inquiétante des commerces à Avanchet et sur le respect de la loi

sur la publicité sur le tabac.

Alain Charbonnier, quant à lui, s'interroge sur les bénéfices de l'Euro foot qui risquent d'échapper aux Genevois-es et sur l'attribution des marchés publics de cet événement. Il demande, de plus, au Conseil d'Etat, des comptes sur le manque d'efficacité dans la construction des logements d'utilité publique, sur la suppression des unités d'accueil temporaire (UAT) dans les EMS et sur le déménagement du Service des automobiles et de la navigation à Bernex.

Je demande, pour ma part, la liste nominative des invitations offertes par l'Etat de Genève pour les matchs de l'Euro au Stade de Genève.

Christian Brunier, député

Réaction

Aide sociale

Les Socialistes s'opposent au démantèlement des prestations financières aux plus démunis. Ils proposent de modifier la loi sur l'aide sociale individuelle (LASI) et déposent une motion introduisant des mesures correctives aux effets de seuil.

Au début de la législature en cours, le Conseil d'Etat a considérablement diminué les montants octroyés aux bénéficiaires de l'aide sociale individuelle. Dernièrement il a décidé de limiter drastiquement l'aide financière accordée aux jeunes.

Ces décisions importantes, prises par voie réglementaire, n'ont pu faire l'objet ni d'une discussion parlementaire, ni d'une éventuelle contestation populaire.

Les Socialistes, soucieux de défendre les droits démocratiques, proposent de modifier la loi sur l'aide sociale individuelle de manière à ce que le Parlement, voire le cas échéant la population,

puisse se prononcer sur les prestations accordées aux bénéficiaires de la LASI. Ils proposent que le Conseil d'Etat, aussitôt élu, présente une loi spécifique, précisant les différents éléments entrant dans la détermination des besoins de base, ainsi que leurs montants.

S'agissant des jeunes, les Socialistes dénoncent le fait qu'ils puissent représenter une catégorie de «sous-bénéficiaires» recevant une aide exceptionnelle diminuée à tel point qu'ils ne soient plus en mesure d'améliorer leur situation ni d'envisager un réel avenir professionnel durable.

Les Socialistes entendent combattre cette injustice en supprimant la possibilité offerte au Conseil d'Etat de décider, sans débat public, que les jeunes adultes sans formation, âgés entre 18 et 25 ans révolus, reçoivent une aide financière totalement insuffisante.

Enfin, les Socialistes entendent lutter contre les effets de seuil qui existent dans les différents dispositifs d'aide financière actuels. Ils dénoncent les injustices conséquentes des

seuils et estiment par ailleurs que le rôle de la protection sociale ne doit pas se limiter à fournir un revenu de remplacement à des personnes ou à des familles dans le besoin, mais doit aussi faciliter la réinsertion professionnelle, partant du principe que l'accès au travail rémunéré est l'un des meilleurs remparts contre le risque de pauvreté.

C'est pourquoi ils proposent notamment que l'ensemble des prestations en espèces soient calculées selon le principe de la dégressivité, ce qui aura pour conséquence de réduire les situations où une augmentation du revenu du travail donne lieu à une diminution correspondante de l'aide.

Avec ces nouvelles propositions, le parti socialiste continue son offensive dans le domaine social : en effet il est plus que jamais nécessaire de continuer à lutter contre les injustices sociales qui prêteritent les plus fragiles d'entre nous !

*René Longet, président
Véronique Pürro, députée*

Compte-rendu de séance

Compte-rendu du Comité directeur du 16 juin 2008

L'essentiel de la séance a été consacré à la préparation de la prochaine Assemblée des délégué-e-s du Parti socialiste suisse, laquelle aura lieu le 28 juin à Fribourg. Cyril Mizrahi, président ce point, a présenté l'agenda ainsi que les différents objets sur lesquels le CD devait se prononcer. Ce dernier a pu mener une discussion riche et dynamique grâce au travail préparatoire du groupe des délégué-e-s socialistes de Genève, coordonné par Cyril.

En résumé, voici les décisions prises par le Comité directeur.

Le CD soutient la proposition du PS Vaudois d'ajouter un point à l'ordre du jour de l'ADD sur le soutien à l'initiative de l'ATE pour le financement des transports publics (3^e voie GE-Lausanne).

Education

L'Assemblée des délégué-e-s du PSS consacrera une partie importante de son ordre du jour au thème de l'éducation. Premièrement, avec la présentation d'un papier de position sur les 10 thèses du PS suisse sur la formation et l'école obligatoire en particulier.

Sur ce papier de position, le CD soutient l'ajout d'une thèse supplémentaire sur l'école, proposée par les femmes socialistes suisses et intitulée « Gender Mainstreaming - Pour une école qui prenne en considération les besoins spécifiques des filles et des garçons ». Le CD a également voté en faveur d'une série d'amendements, préparés par Eric Peytremann et Catherine Fleury.

Système de bons de garde

Sur le système des bons de garde (2^e point de l'ADD consacré à l'éducation), le PSG soutient la proposition du PS-Vaud : «le renvoi de la

proposition au CD pour l'élaboration d'un projet à même de dynamiser la création de structures d'accueil supplémentaires dont le barème doit être social». Le PSG déposera en outre une proposition subsidiaire en cas de refus du renvoi selon laquelle «les dispositions envisagées dans le concept proposé, doivent être considérées comme un minimum, et ne doivent pas empêcher les cantons qui ont mis en place, parfois depuis longtemps, des systèmes de garde des enfants, de conserver leurs acquis.»

Recommandations de vote pour les votations fédérales du 30 novembre 2008 et initiative «contre de nouveaux avions de combat»

Autre point important à l'ordre du jour de cette Assemblée des délégué-e-s du PSS, la détermination des mots d'ordre pour les votations du 30 novembre 2008. Le CD suivra les recommandations du Comité directeur du PSS. Concernant l'initiative « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse », le CD recommande le OUI.

Cette initiative dépénalise la consommation, la détention et la culture de cannabis ainsi que l'achat de cette substance en vue d'un usage personnel. Elle donne le mandat à la Confédération de réglementer la production, la fabrication, l'importation et l'exportation de même que le commerce de chanvre, de prendre des mesures appropriées de protection de la jeunesse et de promulguer l'interdiction de la publicité.

Concernant la révision de la loi sur les stupéfiants, qui est considérée comme la consécration des quatre piliers, le CD recommande le oui.

Concernant l'initiative radicale pour restreindre le droit de recours des associations, le CD recommande le NON.

Par ailleurs, le Comité directeur se prononce en faveur du soutien à l'initiative contre de nouveaux avions de combat (un point de l'ADD du 28 juin également).

Lutter contre les effets de seuil dans le social.

Le Comité directeur a poursuivi la séance par une discussion sur les effets de seuil dans le social. Véronique Pürro présente un projet de loi modifiant la Loi sur l'aide sociale individuelle (LASI) et une motion sur les effets de seuil.

Le projet de loi vise quatre objectifs :

1. Sortir les jeunes de la liste des bénéficiaires pour lesquels le Conseil d'Etat peut, selon la loi actuelle, proposer une diminution des aides financières.
2. Transmettre au Grand Conseil la compétence de fixer les montants de l'aide (ce qui permet notamment le débat parlementaire et la contestation publique)
3. Inscrire le principe d'une indexation annuelle systématique des aides.
4. Et enfin, saisir l'occasion, pour demander la prise en compte des effets de seuil, indépendamment du contrat d'aide sociale (CASI).

Dans la mesure où cette dernière question est complexe, problématique et touche l'ensemble des prestations financières, mais dans la mesure aussi où il n'y a pas d'intérêt de modifier toutes les lois régissant les aides financières (près d'une vingtaine !) dans le sens du point 4, Véronique suggère de déposer en même temps que le projet de loi, une motion spécifique sur les effets de seuil.

A l'unanimité le Comité directeur vote en faveur du dépôt du projet de loi, tout en faisant un très bon accueil à la motion.

C'est donc sur ce nouveau chapitre de l'offensive sociale du PS, lancée en mars dernier, que le Comité directeur conclut sa séance.

La prochaine séance est prévue le 30 juin.

Echos des sections

S'engager contre le travail des enfants

Quand un monde et une vision du monde nous séparent de la droite.

Le 12 juin est la Journée mondiale contre le travail des enfants. En 2008, selon l'Organisation internationale du travail, ce fléau touche 165 millions d'enfants et est, faut-il le rappeler, indissociable des problématiques de pauvreté.

Il s'agit non seulement d'une réalité humaine inacceptable, mais aussi d'une trappe à la pauvreté ; car sans éducation, il n'y a pas de développement durable. Ainsi, l'éducation est la réponse au travail des enfants.

C'est la raison pour laquelle les Nations unies et la communauté internationale se sont fixé pour objectif de donner, d'ici 2015, à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Cependant, cet objectif n'a aucune chance d'être atteint si d'autres mesures ne sont pas prises afin notamment d'offrir un enseignement gratuit, public et obligatoire, d'éliminer les obstacles à l'éducation des filles et de développer pour les parents de ces enfants du travail et des salaires décentes.

Dans un autre domaine, l'enjeu est d'augmenter le degré de sensibilité des opinions publiques sur les impératifs éthiques et économiques de la lutte contre le travail des enfants. C'est la raison d'être de cette Journée du 12 juin, et c'est en ce sens que le Conseil municipal de la Ville de Genève, à une très large majorité, a demandé au Conseil administratif de soutenir cet événement, ce qu'il n'a pas manqué de faire.

Cependant, il est affligeant de constater que si

la plupart des partis sont en mesure de soutenir de tels événements, ils ont du mal à dépasser ce stade déclamatoire ; car lorsqu'il s'agit de lier des accords de libre-échange au respect de normes internationales comme l'interdiction des pires formes de travail des enfants (esclavage, prostitution, trafic de drogue, etc.), le PS se retrouve, aux chambres fédérales, bien seul.

Pour d'autres partis, au contraire, l'objectif politique est de lier l'octroi de l'aide au développement à la signature d'accords de libre-échange. Dans ces dossiers, un monde et une vision du monde nous séparent de la droite.

*Grégoire Carasso
Conseiller municipal Ville de Genève*

L'UDC veut vendre la Mairie et les écoles de Vernier pour réduire la dette !

C'est avec stupéfaction que les Socialistes de Vernier ont pris connaissance de la motion de l'UDC intitulée «La dette, quel avenir ?» déposée pour le Conseil municipal du 24 juin. La motion demande rien de moins que de dresser la liste de tout le patrimoine immobilier de la commune, soit y compris les écoles et la mairie, et de les évaluer financièrement afin «d'intégrer la vente de biens immobiliers» à la diminution de la dette.

Les Socialistes dénoncent cette politique financière qui conduit les habitantes et les habitants à en souffrir durablement. Rappelons qu'en 2004, ce parti avait déjà proposé une motion demandant de stopper tout investissement de la commune.

Si cette proposition avait été acceptée, l'ensem-

ble des biens de la commune aurait été mis en péril, car plus aucune réfection importante n'aurait été possible et notre patrimoine se serait irrémédiablement détérioré. La dette communale est le reflet des besoins constants de nos habitant-e-s et les Socialistes approuvent la décision du Conseil administratif d'affecter le boni 2007 de quelques 5 millions de francs à la réduction de la dette.

Dès lors, non seulement cette motion est inacceptable, mais en plus coûtera de l'argent aux contribuables pour expertiser des biens que la commune ne peut pas vendre vu l'obligation légale des communes à mettre à disposition des écoles par exemple.

Quant au patrimoine financier de la commune, un rapide aperçu permet de constater que la

commune est très pauvre en terrain et en bâtiments. Or, le développement des quartiers nécessite des locaux et de terrains pour satisfaire des besoins futurs d'équipements publics communaux.

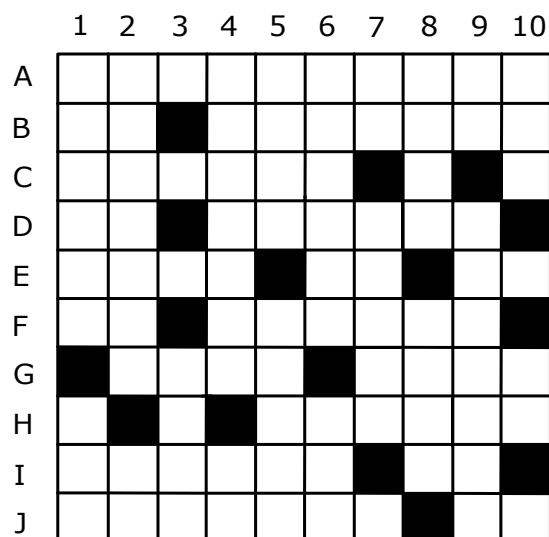
Aux antipodes de la politique de ce parti, les Socialistes proposent au contraire de profiter tant que les taux hypothécaires sont bas pour acheter des biens immobiliers destinés à subvenir aux besoins croissants de la population verniole à chaque fois que cela est possible.

Les Socialistes s'opposeront à tout bradage des biens de la commune.

*Communiqué de presse du
Parti socialiste de Vernier,
www.ps-vernier.ch*

Méninges

Les mots croisés de Tante Adèle



Horizontalement

- A:**Leurs pommes d'or seraient bien utiles aux socialistes.
B:Ca mène pas loin.-Le parti l'est souvent pour adhérer.
C:N'a pas les deux yeux de même couleur.
D:Article espagnol.-Il égrène les moments du temps.
E:Moments d'attente.-Question de perdu. -Sinue dans le pré.
F:Pronom personnel.-C'est ici qu'on vit.
G:Saut de skieur.-Maladie due à la malnutrition.
H:Peut être présentée au cours d'une séance.
I:De caractère têtu.-Lettres sur panneau.
J:Thérapie antique.-Devant les lettres.

Verticalement

- 1:**Grâce à eux, on a le caoutchouc.-Roulent sur tapis.
2:Estimés selon leur valeur.-Attend la gifle.
3:Mon Oncle et son Traffic consacreront sa notoriété.
4:Un principe socialiste très prôné-Deux de digue.
5:Réaction souvent violente.- Exemple à ne pas suivre.
6:Fait libérer l'otage.-Partie de la couronne.
7:De même.-Assassinent.
8:Alloua une donation.-Admirer.
9:Bien roulé.-Contribue au verrouillage.
10:Alimente la conversation.-Egal à une berge.

Solutions de la grille 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	D	O	N	Z	E	■	A	Z	O	V
B	O	U	I	E	■	A	T	E	M	I
C	N	B	■	L	I	T	A	N	I	E
D	A	L	B	A	N	■	H	■	C	L
E	T	I	■	T	O	R	N	A	R	E
F	R	E	M	E	D	E	■	G	O	■
G	E	T	■	U	O	■	C	O	N	G
H	■	T	E	R	R	E	A	U	■	R
I	C	E	P	■	E	M	E	T	T	E
J	A	S	I	E	■	U	N	I	E	S

Pour des raisons techniques, la précédente grille de mots croisés s'est trouvée coupée... Toutes nos excuses. La revoici dans sa totalité !

Agenda

Vendredi 27 juin

Séance du Grand Conseil (comptes)

ATTENTION

Dernier numéro de Post Scriptum avant la pause de l'été !

Abréviations :

- V1 = 15 rue des Voisins, grande salle
 V2 = 15 rue des Voisins, petite salle

Lundi 30 juin

20h00 Comité directeur (V1)

Post Scriptum

Attention

Voilà, c'est le temps de la pause pour votre Post Scriptum préféré !

En juillet et en août, votre bulletin prend ses quartiers d'été.

Parutions programmées :

- Vendredi 18 juillet, délai rédactionnel 14 juillet
- Vendredi 22 août, délai rédactionnel 18 août.